

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 14: Urbanisme à Genève

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève dense

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



ÉDITORIAL

À Genève, depuis plusieurs décennies, la plupart des projets urbanistiques soumis au vote populaire ont essuyé de cuisants revers¹. Aucun camp de l'échiquier politique n'ayant su résister à la tentation de recourir à l'arme du referendum, le corps électoral s'est cristallisé dans une attitude de refus constant. À une échelle individuelle, chaque citoyen a pris l'habitude de multiplier les oppositions et les recours contre toute modification touchant son voisinage immédiat.

Longtemps, les conséquences de ces blocages successifs pouvaient paraître circonscrites, chacun tenant pour indolore l'impact à long terme de cet immobilisme. On se borna à reporter la charge de constructions nouvelles toujours plus loin en périphérie. Le temps passant, le manque de logements, l'accroissement continu du trafic individuel ont toutefois commencé à peser sur la vie quotidienne de chaque citoyen. Sans pour autant qu'il prenne conscience d'une relation de cause à effet entre son refus de toute construction nouvelle et les difficultés croissantes de la vie en ville. Les données restaient suffisamment floues pour qu'aucune majorité politique ne s'engage réellement à promouvoir des solutions qui heurtent par trop le sentiment dominant.

En réalité, l'analyse de données statistiques sur plusieurs décennies, que nous publions dans le présent numéro, fait apparaître crûment les séquelles inexorables de cette inconscience civique. Elle montre la stagnation de la population dans la ville-centre et son accroissement, considérable, en périphérie. En résulte un étalement du territoire urbanisé qui rend inopérante la politique volontariste développée en faveur des transports publics : alors que la capacité du réseau s'accroît, le nombre de voyageurs transportés diminue. Corollaire de la dissémination des habitants sur un territoire de plus en plus vaste, le nombre de véhicules privés ne cesse de croître, engorgeant le réseau routier jusqu'à saturation. Genève, dont l'attractivité économique n'a, entre-temps, pas diminué, est plus que jamais confrontée à la contradiction entre l'étalement de l'habitat et la concentration des activités. Elle doit désormais accepter de rouvrir le débat sur une question tabou : la densification de la ville-centre.

En septembre, les électeurs devront se prononcer sur un projet d'aménagement portant sur l'une des rares surfaces encore disponibles dans la zone de développement. Le projet qui leur est soumis, présenté dans les pages qui suivent, propose une solution de qualité et tient compte d'un très grand nombre d'exigences patrimoniales et paysagères. Le sort qui lui sera réservé permettra d'évaluer quelles sont les chances de briser enfin le cercle infernal dans lequel Genève s'abîme.

Francesco Della Casa

¹ L'aménagement de la Place des Nations, celui de la Place Neuve, le projet du nouveau Musée d'Ethnographie, d'innombrables Plans localisés de quartier figurent notamment parmi les projets refusés.